Poste :

on s'abonne : An bureau du Journal si ches lous les libraires. POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c

RÉSERVES EONT FAITES

Les articles communiqués dolvent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conmire. - L'abonnemont doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 SEPTEMBRE

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Pendant la période électorale, et pour condre aux demandes qui nous ont été ressées, nous servirons des abonnements mois, au prix de 3 FRANCS, à oule personne qui en fera la demande en joignant soit un mandat sur la poste, ioit des timbres-poste pour en acquitter le montant.

LECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

Eugène BERGER, ancien député. DE LA BOURDONNAYE, député sorant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil généal, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRE, père, avocat, ancien bâtonnier. JULES MERLET, ancien préset de Maine-

TH. DE SOLAND, député sortant, viceprésident du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, terélaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine et-Loire Habli son siège à Angers, rue Voltaire,

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à heures du matin, et de midi à 4 heures. Pour l'arrondissement de Saumur, les ua Comité sont installés rue du Mail-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts 48 heures du matin à 6 heures du soir.

LE MOMENT APPROCHE.

Plus que six jours à peine!

Dans six jours, les citoyens français vont voter dans toutes les communes de France.

Dans toutes les boites à scrutin, dix millions d'électeurs vont avoir à déposer un

Et ce petit bulletia de papier aura une immense signification; il dira si, oui ou non, la majorité des citoyens français veut continuer à abandonner à la République et aux républicains les destinées, la fortune et l'honneur de la France !...

Le moment est solennel.

La République est sur le banc des accusés; les électeurs sont les jurés, et ils ont à répondre si, oui ou non, l'accusée est coupable.

Qu'a fait l'accusée?

Elle a augmenté les impôts, et par conséquent les charges des contribuables; non contente d'augmenter les impôts, elle a emprunté plusieurs milliards et par conséquent grevé lourdement l'avenir et diminué la fortune publique.

Elle a appauvri l'agriculture et les indus-

tries nationales,

Elle a engagé la France dans des entreprises et des guerres lointaines, en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin, entreprises qui ont coûté des centaines de millions et la vie à des milliers de soldats.

Elie a enlevé les crucifix des salles d'école et a défendu à ses instituteurs d'enseigner

aux enfants qu'il y a un Dieu. Elle a foulé aux pieds les droits et la liberté des pères de famille en supprimant

la liberté de l'enseignement. Elle a attenté à la liberté des citovens et violé le domicile en chassant de leurs maisons des religieux qui se réunissaient et vivaient en commun pour prier, faire la

charité, travailler ou enseigner. Elle a chassé les sœurs de charité de l'hôpital et de l'école; et en renvoyant le prêtre de l'hôpital, elle a privé les mourants des secours et des suprêmes consolations de la religion....

Tels sont les principaux crimes de l'ac-

Aux jurés, c'est-à-dire aux électeurs, à répondre si la République est coupable. Moi, juré, je réponds :

a Devant Dieu et devant les hommes, sur » mon honneur et ma conscience, oui, l'ac-» cusée est coupable sans circonstances » alténuantes. »

Donc la République doit être condamnée, et, comme électeur, mon honneur et ma conscience m'imposent le devoir de voter le 4 octobre contre les républicains.

Electeurs, mes amis, interrogez votre conscience, et n'hésitez pas à condamner

Votez avant tout contre les républicains, opportunistes ou radicaux.

Chronique générale.

LES TARTUFES OPPORTUNISTES.

La République française vient d'adresser un grand discours aux électeurs.

- Il y a, dit-elle, des républicains qui cherchent à duper le pauvre monde en lui promettant plus de beurre que de pain, qui affirment n'avoir jamais commis de fautes, qui prétendent avoir le cœur sur la main et s'engagent à donner un tas de choses qu'ils ne donneront jamais.

Là-dessus, vous demandez à la République française: — Quels sont ces gens là?

Et MM. Ranc et Spuller vous répondent à l'unisson : - C'est M. Clémenceau et sa bande !

Que M. Clémenceau et ses amis cherchent à duper le pauvre monde en lui promettant plus de beurre que de pain, cela ne nous étonne pas; les partis révolutionnaires qui n'ont pas encore exercé le pouvoir font tous des promesses de ce genre-là.

Que le même Clémenceau el consorts affirment n'avoir jamais commis de fautes, nous sommes presque disposés à le reconnaître, puisqu'ils n'ont jamais tenu la queue de la poële.

Nous passons sur le reste, et nous continuons la lecture de la République française.

- Il y a d'autres républicains, ajoute le journal des trois pasteurs protestants, qui sont francs, qui sont honnêtes, qui n'ont jamais trompé personne, qui ne cherchent que le bonheur du peuple, etc., etc...

- Tiens I dites - yous, quels sont ces oiseaux rares?

Et les amis des pasteurs de vous crier : - Mais, parbleu, ce sont les opportunistes,

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les reproches faits par la République française à M. Clémenceau et aux siens s'appliquent aux opportunistes avec bien plus de jus-

Chercher à duper le pauvre monde, nier ses fautes, montrer le cœur qu'on n'a pas, prendre des engagements qu'on ne tient jamais... quel portrait plus exact pourrait être fait de la coterie opportuniste?

Il suffit de relire un des cinq ou six derniers discours du triste citoyen Ferry pour retrouver les preuves de celle ressemblance élonnante et écœurante.

Jamais gens n'avaient menti avec autant d'aplomb que les gens de la République fran-

Nous aimons mieux M. Clémenceau et ses amis qui se proposent de tout mettre sans dessus dessous et l'avouent, quoi qu'en disent les Tartuffes de la Republique française.

Et nous ne nous lasserons pas de répéter

- Le péril, c'est cette hypocrite coterie opportuniste; son triomphe serait le pire des fléaux!

Bien que le gouvernement cherche à dissimuler ses inquiétudes pour ne point effaroucher les masses électorales, il se préoccupe de la rentrée du Parlement. Il en a été question au dernier conseil de cabinet.

Quelques ministres, notamment le président du conseil, désireraient ne pas convoquer les Chambres avant la seconde quinzaine de novembre. L'expiration des pouvoirs de M. Grévy exige que la Chambre des

Fenilleton de l'Écho Saumurois.

ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARECHAL.

Nous ne le suivrons pas dans ses courses folles les aventures au milieu de tous les écueils de us. Prodigue, dissipé, beau joueur, depuis trois la renière à cette coupe fatale des orgies paritates, tout en méprisant la plupart de ses comtions de plaisir, tout en gardant au fand de son l'espoir de rompre avec eux.

les janvier, il redescend gaiement l'escalier de

Rh bien! mon cher de Guitry, Iui demande hattage le baron de Sénae, vous avez été heuti co soir ?

Oui, une veine extraordinaire, un bonheur toyable! Scixante mille francs au lansquenet! apossible de perdre! Au revoir, Sépac, je vais headte le dernier acte de Rigoletto, et demain ab'occuperai d'apaiser les clameurs les plus presbles de mes respectables créanciers.

e mes respectables créanciers. potle, en fredonnant du bout des lèvres :

Le lendemain, il ne parut pas au cercle. Le surlendemain, à son arrivée, il fut foudroyé par une terrible nouvelle : son adversaire de l'avant-veille, ce jeune blond impassible et si beau joueur, qui avait perdu 60,000 francs sans sourciller, s'était brûlé la cervelle en rentrant chez lui. Présenté au cercle aristocratique par un ancien camarade de collège, personne n'avait soupconné, et Guillaume moins qu'un autre, que ce joueur intrépide, qui jelait l'er si royalement, était simplement caissier dans une grande maison de banque, et que, pour payer sa dette considérable, il avait « emprunté » chez son patron une somme qu'il pensait bien ne pouvoir jamais lui remettre, lorsque le premier moment de douloureux éblouissement fut passé. Alors il perdit la tête, et sans songer à une mère veuve et deux sœurs dont il était le seul appui sans songer qu'il allait avant l'heure à la rencentre des jugements de Dieu, il commit le crime des désespérés, le seul crime qui ne laisse pas de temps au repentir. La malheureuse mère était, disait-on, dans un état voisin de la folie. Femme d'une probité sévère, elle n'avait pu supporter la pensée que son fils était mort en laissant devant lui le renom de veleur; fervente chrétienne, elle avait été glacée de terreur à l'idée de la justice de Dieu, et n'avait pas résisté à ce double choc. Guillaume crut devenir fou à son tour, en entendant ces terribles détails. Pendant

deux nuits il fut poursuivi par un fantôme sanglant. Le troisième jour, au matin, brisé par ces longues heures d'insomnie et de remords, sans prendre congé de personne, sans avertir qui que ce fat, il courut au chemin de fer, se jeta dans l'express, et resta silencieux et immobile jusqu'à Brest, où il dat se procurer les moyens de gagner la Roche-Noire, qu'il voulait atteindre le soir même. Jusque-là il avait vécu sous l'empire d'une seule pensée : « J'irai à mon père ! J'irai à mon père! » se répétait-il. Mais ce n'était pas le mot du prodigue repentant, c'était seulement le cri désespéré de l'homme qui se noie, et qui se rattache à la_ seule planche de salut qui lui reste.

Il lui fallait 60,000 francs comptant, plus une pension de 6,600 francs environ pour la veuve et les deux filles. Le baron de Guitry était assez riche pour rendre à ce prix la paix et le repes à son fils, mais le voudrait-il ?... Qu'avait jamais fait Guillaume pour mériter de la part de son père un tel sacrifice? Quelles promesses pour l'avenir seraient capables de faire oublier ce long passé de révoltes et d'indifférence?

La neige tombait en flocons épais : un aigre vent du nord la faissit tourbillonner autour du cabriolet découvert, seul véhicule qu'eut pu se procurer le jeune homme. Mais il étrit insensible au froid et à la morsure de la bise; il ne voyait pas les arbres dépouillés qui fuyaient derrière lui, ni la lande hérissée de rocs aigus, ni la pâle réverbération des lanternes de neige durcie. Il n'avait qu'une seule pensée au fond du cœur, pensée fixe et absorbante, qu'il cherchait à secouer sans pouvoir y réussir : revoir son père, ce père inflexible qui avait gate sa vie, et le revoir en suppliant! Que dirait-il? De quelle façon raconter cette triste et lamentable histoire? Et la sueur lui coulait du front, et vingt fois il fut sur le point de donner ordre au cocher de rebrousser chemin. N'était-il pas libre, après tout? Mais le fantôme revenait, et avec lui la résolution désespérée dans l'âme de Guillaume. Alors il s'irritait de l'ellure du cheval et de l'engourdissement du conducteur. Puis la lutte recommençait, lutte où rien ne veneit à son aide, si ce n'est le remords douloureux. Comme aux jours de sou enfance, il était vaincu, mais non soumis:

- Allens done, cocher, tournez à gauche, et plus vite, si c'est possible!

On enfilait l'avenue, et la masse sombre de la Roche-Noire commençait à se détacher au milieu du paysage couvert de neige.

Il est neuf heures. On a fini de souper au château. Le baron de Guitry, assis auprès de la vaste cheminée où bille un arbre presque entier, paraît absorbé dans une partie d'échecs entamée avec l'abbé Gaël, curé de Plancouët. La lumière de la lampe tombe d'aplomb sur sa chevelure dejà députés soit au grand complet pour prendre part à l'élection du Président de la République; on l'inviterait donc, dès la rentrée, à valider en premier lieu les pouvoirs de ceux de ses membres élus dans plusieurs départements. Ils pourraient opter immédiatement et l'on convoquerait, sans relard, les électeurs, là où des vacances se produiraient de ce chef. La Chambre pourra terminer la vérification de ses pouvoirs et élire son bureau le 20 décembre; elle se séparera et viendra prendre part, le 30 ou le 31 décembre, aux votes du congrès.

Enfin l la liste opportuniste est arrêtée à Paris.

La dernière réunion tenue nuitamment jeudi n'a été close qu'à trois heures du matin. La liste définitive que, non sans peine, on est parvenu à arrêter, est ouverte par :

MM. Henri Brisson, président du conseil; Allain-Targé, ministre de l'intérieur; Grep-po, P. Bert, D' Villeneuve, Spuller, Farcy. Ranc, députés sortants.

On voit que M. Allain-Targé n'abandonne pas sa candidature à Paris pour celle de Maine-et-Loire.

LES CANDIDATS SOCIALISTES.

A la suite de la scission qui s'est produite entre les deux comités de la presse radicale socialiste, M. Rochefort a formé un nouveau comité et composé la liste suivante :

MM. Clémenceau, Rochefort, Maret, Gambon, Félix Pyat, Basly, Anatole de la Forge, Tony Révillon, Lefebvre, Laguerre, Alphonse Humbert, Lockroy, Sigismond Lacroix, Roques de Filhol, Barodet, Vaughan, Judet, Laisant, Georges Perin, Vailtant, Eudes, Grangé, Pichon, Giaux, Michelin, Ernest Roche, Lissagaray, Lucipia, Longuet, Maillart, Goullé, Chauvière, Jaclard, Mesureur, Millerand.

Plusieurs candidatures ouvrières, qui ne sont pas encore connues, fermeront cette

Les nouvelles d'Orient sont toujours graves. Une grande fermentation règne toujours en Bulgarie, en Serbie, en Grèce. On parle de la nomination d'Ogman-Pacha au commandement d'un corps expédition-

Un journal officieux en est réduit à avouer la triste situation qui est faite à nos troupes de Madagascar:

« La reprise vigoureuse des hostilités à Madagascar étant subordonnée à l'assentiment de la nouvelle Chambre et au vote de crédits nécessaires, l'amiral Miot, pour éviter la recrudescence des fièvres intermittentes, propose d'opérer une diversion vers les côtes du sud-est et de planter tout d'abord définitivement le drapeau français dans la baie de Mananzari, qui serait fortifiée et où serait créé en toute sécurité un grand établissement français.

» Ce projet, approuvé par l'amiral Gali-

grisonnante et sur son front plissé par les soucis

plus encore que par l'âge qui vient. Son menton

carré exprime une volenté énergique. Sa bouche

bien dessinée présente une fermeté de lignes qui

dénote l'habitude et le goût du commandement.

Enfin, à la première vue, on se dit : « C'est un

La baronne, presque couchée en face, dans un

grand fauteuil, où sa mignonne personne paraît

ensevelle, suit d'un œil mélancolique les jeux de la

flamme dans l'âtre embrasé. De temps en temps

elle regarde la vicille pendule de boule, dont les

eiguilles ressemblent aux pattes d'une araignée

gigantesque, et alors elle pousse un léger soupir.

Sur ses genoux un livre entr'ouvert lui sert de

centenance plutôt que d'occupation. Etle n'a pas

encore vingt-huit ans, et paraît si jeune qu'on ne

la prend pas volontiers pour la femme de son

mari. En voyant la grâce de ses mouvements, le

charme de sa physionomie piquante, on comprend

la folie d'un jour qui a mis à ses pieds le rude

marin, presque assez âgé pour lui servir de père;

mais il n'est pas resté longtemps dans cette

attitude d'humbie adorateur. A peine marié, il

s'est aperçu que les qualités séduisantes qui

l'avaient charmé chez Mile de la Fresnaye ne lui

plaissient pas autant chez Me de Guirry. Il s'était

laissé prendre aux spirituelles saillies, à la gaieté

enfantine de la brillante jeune fille ; il avait rajeuni

- homme qu'il ne doit pas faire bon de contrarier. »

bert, sera soumis au Conseil des minis-

On n'est pas au bout, on le voit, des ruineuses expéditions ferrystes.

L'aveu suivant du Gagne-Petit, journal républicain, doit être lu et médité:

« La Monarchie absolue a sur le gouver-» nement républicain une supériorité in-» contestable, au point de vue de la poli-» lique extérieure.

» A elle les longs projets et les vastes » pensées; à elle les desseins mûrement » étudiés, le secret diplomatique assuré, la » stabilité garantie, la libre disposition de » l'armée et de la richesse nationale, tout

» ce qui donne enfin à un gouvernement de » la suite dans sa politique extérieure et de » la force pour l'accomplissement des plans

» les plus ambitieux.

»... En cas de complications européen-» nes, le fait seul d'être en République peut » donc nous constituer en état d'infériorité

» notable. Il ne servirait à rien de prétendre

» le dissimuler. »

Les vrais patriotes conclueront que la France doit passer avant tout.

Les massacres continuent dans la Cochinchine orientale. Au commencement d'août, cinq missionnaires et dix mille chrétiens avaient trouvé la mort. Le général Prudhomme, parti dans les derniers jours du mois d'août pour réprimer ces massacres, se serait emparé de la citadelle de Bin-Din. Or, il paraît que la répression n'a pas été complète et que le soulevement des Annamites contre les chrétiens a continué sur le territoire soumis au protectorat français. Et ce qu'il y a de plus navrant dans tout cela, c'est qu'à différentes reprises, les missionnaires implorèrent l'assistance du général de Courcy, qui, mal renseigné par l'ancien régent Thuong et par M. de Champeaux, tarda trop à secourir les chrétiens ou se trouva impuissant à les protéger.

Le seul résultat de notre protectorat sur l'Annum a donc été, jusqu'à présent, de faire massacrer des milliers de pauvres gens dont le seul crime est d'être Français ou suspects d'attachement à la France.

LA LOI SUR L'ARMÉE

M. le colonel en retraite Corbin écrit dans le Moniteur :

Aux Electeurs

« Parmi les candidats qui sollicitent vos suffrages, il en est qui prétendent s'être acquis des titres à votre reconnaissance età leur réélection en votant la nouvelle loi du recrutement. Vous accueillerez cette prétention comme elle le mérite. Ceux qui vous parlent de la sorte, loin de vous avoir servis, ont doublement démérité de vous. Ils ont trahi les intérêts généraux de la nation et ils ont agi à l'encontre de vos propres

sous l'influence de ce joyeux printemps, et s'était dit qu'elle égayerait la vieille demeure. Mais, une fois établie à la Reche-Noire, Mile de la Fresnaye perdit vite ses allures souriantes. Il lui fallait pour s'épanouir à l'aise l'atmosphère mondaine qu'elle était habituée à respirer depuis l'enfance. Loin du tourbillon bruyant où s'était écoulée sa courte jeunesse, elle se sentit dépaysée complètement; la fleur de serre ne parvint pas à s'acclimater dans cette région austère, elle ne put prendre racine dans ce sol de granit. En un mot, la jeune baronne s'ennoya. L'homme grave et sérieux dont elle avait été flattée de faire la conquête, dans sa vanité de jeune fille, lui parut bientôt trop grave et trop sérieux. Elle se sentit avec lui timide, embarrassée, presque craintive. Elle ne sui pas prendre la voie qui lui convenait, et resta une pensionnaire, aux yeux du baron, dont chaque année nouvelle assombrissait l'humeur.

- A quei ben avoir de l'esprit, se disait-elle parfois, puisque je ne parviens plus à le faire

(A suivre.)

Le Triboulet a commencé depuis peu une série de rebus politiques à primes. Cette semaine il offre une très-jolie valse — « Interlaken », d'Alfred Le Beau — à ceux de ses abonnés qui lui enverrent la solution juste de sa devinette.

» La loi qu'ils ont votée est en premier lieu désastreuse pour le pays.

» Elle compromet la puissance militaire et la sécurité de la France.

» Elle abroge imprudemment la durée du service, alors que le recrutement des cadres inférieurs de l'armée n'est pas encore assuré. que les mesures destinées à favoriser le rengagement des sous-officiers sont notoirement insuffisantes et le deviendront bien plus encore avec la loi nouvelle, destructive de l'esprit militaire.

» Elle affaiblit l'armée en portant un dommage des plus graves à l'instruction de la cavalerie et des armes spéciales.

» Enfin, au point de vue militaire, elle est tellement mauvaise qu'il ne s'est pas trouvé dans l'armée un seul officier général pour lui donner son approbation.

» Elle n'est pas moins funeste et dangereuse au point de vue social. Elle cause un préjudice irréparable au recrutement des carrières libérales, si nécessaires au bon fonctionnement de la société. Elle aura pour effet d'abaisser le niveau de la science en France. Les voix les plus autorisées l'ont proclamé hautement. Elle compromet le recrutement du clergé, que nul d'entre vous, quelles que puissent être ses opinions en matière de religion, ne voudreit voir disparattre entièrement.

» Enfin, elle nécessite une augmentation de plus de 45 millions sur le badget de la guerre déjà si lourd, et cela au moment où le déficit va grandissant tous les jours, où de sages réformes financières seraient indispensables. »

EVENEMENTS DE ROUMÉLIE.

Voici le texte de la dépêche adressée par le prince Alexandre de Bulgarie aux grandes puissances :

« L'ancien État de la Roumélie orientale ayant cessé d'exister, le peuple, par la voie du suffrage universel, m'a proclamé son prince. Les habitants de la principauté bulgare m'ont demandé unanimement d'accepter cette nomination. Prenant en considération mon devoir sacré envers mon peuple, je l'ai accepté par une proclamation adressée à la nation bulgare. Arrivé à Philippopoli et ayant pris en main le gouvernement, je déclare de la façon la plus solennelle que la réunion des deux Bulgaries s'est faite sans intention hostile à l'égard du gouvernement impérial ottoman, dont je reconnais la suzeraineté. Je me porte garant pour la tranquillité des deux pays et pour la sécurité des habitants sans distinction de race et de culte. Je m'adresse à Sa Mejesté (ou à Son Excellence) et à son gouvernement avec la prière de reconnaître ce nouvel état de choses et je la prie d'intervenir auprès de S. M. le sultan esin qu'il sanctionne l'union pour éviler une effusion de sang inutile, car le peuple est décidé à défendre jusqu'à la mort le fait accompli.

D Signé: ALEXANDRE. » Sophia, 24 septembre, 7 h., soir. »

Philippopoli, 26 septembre. L'on est dans l'attente des événements ; il règne toujours une grande fermentation dans le peuple. On forme des bataillons et des escadrons avec les volontaires qui arri-

vent de tous les points du pays. Dans les sphères officielles, on attend la réponse que feront les puissances à la note du prince Alexandre et l'on se tient prêt à résister au cas où l'on refuserait de reconnaître l'unité de la Bulgarie.

Belgrade, 26 septembre. Tout semble tranquille du côté de Macédoine. Bien qu'une certaine agitation continue à régner ici dans le public, tout danger immédial semble écarté; les bruits qui courent au sujet d'une conférence européenne sont, en général, favorablement accueillis. Néanmoins, la Serbie continue ses armements, pour se tenir prête à toutes les éventualités.

Athènes, 26 septembre. Les esprits sont toujours très-surexcités. La plus grande activité règne aux ministères de la guerre et de la marine. Tout en espérant une solution pacifique et prochaine, on prend toutes les mesures nécessaires pour la défense des intérêts grecs au cas d'une con-

On annonce que la Crète se prépare à déclarer son indépendance.

L'ALLEMAGNE ET SON COMMERCE

L'importance qu'a prise, depuis un certein nombre d'années, le commerce allemand, et la concurrence que les industriels de cette nationalité font à nos produits sur les divers marchés européens, donnent de l'intérêt aux renseignements publiés ces jours derniers par le bureau impérial de statistique sur les résultats du commerce de l'Allemagne durant la dernier extérieur de l'Allemagne durant la dernière

En 4884, ce commerce s'est élevé à 3 milliards 284 millions 900,000 marcks pour l'importation, et, pour ce qui concerne l'ex. portation, à 3 milliards 269 millions 400

Cela donne, comme ensemble du commerce de l'Allemagne avec l'étranger, un lo tal de 6,554,300,000 marcks.

Le marck valant 4 fr. 25 de noire mon. naie trançaise, il faut, si l'on veut éloblir la comparaison des échanges commerciaux dans les deux pays, augmenter les chiffres ci-dessus d'un quart. On arrive de la sorte, pour l'Allemagne, à un chiffre de 8 milliards 192 millions 875,000 fr.

En France, le total des importations et des exportations de l'année 1884 s'étant lraduit par une somme de 7 milliards 876 millions 67,000 fr., il en résulte une infé-riorité de près de 317 millions, en égard au chiffre d'affaires réalisé pendant le même laps de temps par les Allemands.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 sepiembre. Les dépêches de l'étranger permettent à la Bourse d'écarter les préoccupations qu'avait lait naître l'insurrection en Roumeile. On espère que la question sera réglée par un accord des grandes puissances.

Les rentes françaises font aujourd'hui de nouveaux progrès: le 3 0/0 est à 81.05, l'amortissable à 83.30, le 4 1/2 à 169.85.

On demande le Crédit Foncier à 1,393. Les obligations Communales et Foncières ont une excel-lente tenue. Les Foncières 1885 n'exigeant qu'un déboursé immédiat de 39.50 permettent d'employer de la manière la plus rationnelle les plus pelites économies. L'intérêt des versements est de 3 0/0; mais ce qui est important c'est que l'on participe aux six tirages annuels.

La Société Générale cote ferme 455. La Banque d'Escompte est bien tenue à 447.58.

Le Panama est toujours très-offert à 427.50. Le Crédit Lyonnais est absolument délaissé. L'action des Chemins de fer Méridionaux Italiens est demandée.

Peu de mouvements sur les actions des Chemia de fer français qui sont cotées : le Nord à 1.572 90. l'Orléans à 1,343.75, l'Ouest à 870, l'Est à 796.25.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES CANDIDATS OUVRIERS

Le comité central ouvrier socialiste du de partement de Maine-et-Loire a fait afficher samedi à Saumur la liste des candidats qu'il recommande aux suffrages des électeurs. Voici cette liste:

MM. GAISNE, cordonnier, juge au conseil des Prud'hommes, ex-conseiller municipal d'An-

MENARD, Ludovic, fendeur d'ardoises, 50crétaire de la Chambre syndicale des nutriers de Trélazé.

Roussechausse, tailleur de pierres. J. VAIDY, employé de commerce, ex-délégué au congrès ouvrier national de Ren-

J. Joffrin, mécanicien, ex-conseiller municipal de Paris.

Durour, formier, conseiller municipal de

MANIEZ, ajusteur sur métaux, conseiller municipal de Rennes.

CHIRON, horloger, conseiller municipal de

MM. Bury, Combier, Marie-Baudry el Varailhon, « candidats du déficit et de la guerre coloniale a, sont signales sur divers points de l'arrondissement de Saumur. C'est leur droit de faire de la propagande pour

On regrette seulement que les journaux coalisés qui s'intéressent à ces candidatures ne fassent pas conneître les paroles que se ment après eux ces quatre e compagnons de la liste sans programme », afin que l'on

ise comparer avec le langage que doitenir, ailleurs, les quatre autres compaparle pas du Tonkin et du déficit comme apportunistes Maillé (Alexis) et Benoist. a simerait à savoir comment, ayant difd'opinion et de conduite sur des quespas si importantes, ils ont trouvé des forsiles assez creuses et hypocrites pour ne dire qui soit ou leur propre condamnaou celle de leurs « compagnons de 18 P. Mais alors l'électeur est dupé.

El les autres compagnons, de quel bord mi-ils? Qui d'eux est opportuniste, et qui sical? On ne le saura pas. C'est le fin du du scrutin de liste; il devait fournir le us sûr moyen de connaître la volonté du 175 pour la direction politique du gouverment, et il ne produit que la confusion, le geneonge, la duperie.

Car, entin, PAS DE PROGRAMME, c'est multiplicité des programmes; autant de nogrammes que de candidats; tot capitu, munus: huit candidats, huit programmes. cel le triomphe de la confusion : les huit andidats, qui ont chacun leur programme ins le faire connaître, se mettent sur la sue liste et ont la prétention de constiper une majorité de gouvernement. Mais, mme dit le Journal des Débats, qui est répumain, ces « listes panachées » ne sont que l'informe assemblage de noms qui ne représentent rien, que le désir commun à , lous ceux qui se portent de faire partie , de la prochaine législature. » (Union de l'Ouest.)

AUX AGRICULTEURS

« L'agriculture française, à elle seule, paye plus de 614 millions, c'est-à-dire plus de 25 pour cent de son revenu, i landis que l'agriculture anglaise paye à peine 17 pour cent de son revenu.

) L'agriculture française, en 1869, ne payait que \$49 millions 453,000 francs; en 1883, elle payait 614 millions 434,620 » ir.; c'est-à-dire 162 millions de plus p qu'en 1869. »

> (Déclaration de M. Méline, rainistre de l'agriculture de la République.
>
> — Officiel du 11 février 1885,)

On lit dans l'Electeur du 7 décembre

« Le peuple est las de ces ferceurs qui le gouvernent, le grugent et le laissent crever de faim; le commerce est à bout; · l'agriculture est ruinée; l'industrie dépéni, srrêtée par le honteux traité de Franc-

) Où voulez-vous aller avec de pareils) eléments ?

) Si, au moins, nous avions des gouver-Dants capables de songer à autre chose qu'à fourrer des millions dans leurs pothes, qu'à s'acheter des propriétés et à se faire des rentes pour le jour où l'indignation publique leur donnera le coup de J.-L. BECHET.

L'IMPOT SUR LE SEL.

On lit dans le Patriote du mardi 22 sep-

« Electeurs, on vous dit: Pourquoi la République n'a-t-elle pas diminué les impôts?

« A cela répondez : C'est à la République que nous devons: la suppression de la surtaxe sur le sel, etc. »

Or, nous relevons dans le Journal officiel de la République française, rendant compte de la séance de la Chambre du 17 juillet

Scrutin sur l'amendement de M. Henri Germain, demandant la suppression de l'impôt sur le sel, soit 32 millions.

Pour, 75. Contre, 332. Onl volé pour : MM. DE LA BOURDONNAYE, DE MAILLE, DE SOLAND, DE TERVES.

ONT VOTÉ CONTRE : MM. Allain-Targé, Benoist, Bury, Maille (Alexis.) La Chambre n'a pas adopté.

Donc: 1º La République n'a pas dégrevé le sel;

2º Ce sont des députés conservateurs qui ont voté pour la suppression des 32 millions d'impôts que supporte le sel. Mais MM. Allain-Targé, Benoist, Bury et Maillé ont voulu que la France payat ces 32 millions D'IMPÔTS.

Fiez-vous donc encore aux audacieux canards du Patriote de l'Ouest.

LES TREIZE SOUS.

L'Espérance, de Nantes, publie un curieux document qui dévoile aux électeurs à quels procédés les républicains ont recours pour payer les frais de propagande électorale.

Il y a des gens qui ne doutent de rien. L'administration républicaine intervient dans la lutte avec une audace peu commune.

Les ministres invitent les électeurs de toute opinion, les conservateurs les plus authentiques, les royalistes les plus notoires, à lui donner bénévolement leur argent pour payer les frais de propagande républicaine.

Un de nos amis a reçu un papier administratif, timbré de Nantes, 14 septembre 1885, avec l'entête : Ministère des Postes et Télégraphes, etc., et libellé comme suit:

est informé que l'Administration des Postes a fait présenter aujourd'hui à son domicile une valeur de la somme de 65 centimes

confiée au service, pour être mise en recouvre-ment, par M. (Propagande Electorale) demeurant à

Cette valeur va être conservée pendant vingtquaire heures en instance au bureau de Poste de Nantes où M. L....

pourra en payer ou eu faire payer le montant. Passé ce délai, ladite valeur serait retournée à l'expéditeur. Le facteur nº 33, Poirier.

Les républicains sont pris la main dans le sac. Les ministres écrivent publiquement des circulaires magnifiques, et sous main ils envoient leurs agents quêter à domicile.

Un petit sou, s'il vous plait, pour ces gueux de républicains!

En quoi! M. Normand est-il tombé dans la misère? M. Gaillard, le banquier, voit-il, comme Mirabeau, se dresser devant sa porte le spectre de la hideuse banqueroute?

Un petit sou, s'il vous pleft, pour ces pauvres Tonkinois! le facteur attend à la porte. Non pas un sou, mais soixante-cinq cen-

times, treize sous! Pourquoi treize sous, puisqu'ils sont neuf mendiants?

L'explication est bien simple, treize sous, c'est le prix des objets de pacotille.

Treize sous! La boutique à treize sous!

Ecole de Tir du 3° bataillon du 70° régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-huitième seance et Concours d'honneur du 27 septembre 1885.

Balles tirées..... 258 Balles mises..... 434 Nombre de points Résultat : 50.77 p. 0/0.

CIBLE A.

Prix d'honneur offert, par M. le Président de la République, au grand champion de l'année 1885, un vase ovoide de Sèvres : M. Puichaud, soldat au 70° territorial.

CIBLE B.

4re classe, une médaille d'argent offerte par M. Combier, maire de Saumur: M. Menagé, soldat de réserve au 66° de ligne.

2º classe, un plat (Teniers) : M. Perreau, membre honoraire.

3º classe, un plat (attributs): M. Destre, soldat des services auxiliaires.

Aer prix, un plat (Henri IV) : M. Broum, sergent au 70° territorial d'infanterie.

2º prix, un trimestre du « Drapeau » : M. Davy, membre honoraire.

3° prix, une médaille argent : M. Milon, sergent au 70° territorial d'infanterie.

4º prix, une médaille bronze (grand module): M. Boutin, soldat de réserve au 66°

5° prix, une médaille bronze (grand module): M. Boucheau, sous-lieutenant au 435° de ligne.

6º prix, une médaille bronze (grand module): M. Roland, sous-lieutenant de réserve au 20° chasseurs à cheval.

7º prix, une médaille bronze (petit module): M. Lhopitalier, sergent à la 9° section territoriale d'infanterie.

8° prix , une médaille bronze (petit module) : M. Pelou, sous-lieutenant au 9° territorial du génie.

9° prix, une médaille bronze, Ligue des patriotes: M. Jégu, soldat au 70° territorial d'infanterie.

CIBLE D. Prix, une médaille bronze, Ligue des patriotes: M. Sechet, soldat au 70° territorial d'infanterie.

Le Capitaine-Président G. Doussain.

Publications de mariage.

Auguste Davy, meunier, de Saumur, et Clémence Fleury, sans profession, de Villeberoier.

Louis Mandin, propriétaire (veuf), et Louise Mougnault, sans profession, tous deux de Saumur. Auguste Chevalier, sellier, et Marguerite Lepron,

saus profession, tous deux de Saumur. Albert Robert, employé de chemin de fer, et Augustine Touchard, sans profession, tous deux de

Nous recommandons les Patés de gibiers truffés (grive, perdreaux, bécasse, caille, alouette, lièvre, etc.) vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE 2 fr. 75 et 4 fr. 50 la boîte. -Cette maison va recevoir sous peu de jours les Pâtés de foies gras de la maison Louis de Strasbourg, si estimés des amateurs.

AVIS IMPORTANT

Nous recevous l'avis suivant que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lectrices. Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, préparent, pour le Lundi 5 Octobre, leur Exposition générale des nouveautés d'Automne et d'Hiver.

Grande mise en vente de toutes les nouveautés les plus récentes en Soieries, Lainages, Draperies et Etoffes de fantaisie pour

Robes et Costumes.

Les Vêtements de toutes formes pour les Dames et les Enfants: les Manteaux, Confections, Costumes, Peignoirs, Matinées, Vête-ments de Fillettes et de Garçonnets, les Modes, la Lingerie et les Layettes, les Jupons et les Jupes de Costume, possèdent l'élégance particulière qui a toujours distingué leurs créations.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES EXPEDITIONS.

DEMANDES D'ÉCHANTILLONS

L'Administration des Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédie franco et gratis, dans toute la France et dans le monde entier, les Tissus, ainsi que ses Catalogues, Gravures de Modes, Devis, Renseignements, etc.

Il suffit d'en faire la demande par lettre affran-chie adressée à Messieurs les Administrateurs des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

Nota. - Pour les demandes d'Échantillons afin que les collections soient bien complètes, prière d'in-diquer le genre des étoffes que l'on désire, de fixer les prix approximativement.

EXPEDITIONS. - Tous les envois de 25 fr. et au-dessus sont expédiés entièrement franco de port pour toute la France et l'Alsace-Lorraine.

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, de Paris, n'ont ni agence ni sucoursale dans aucune ville des départe-

Elixir Sprecher

La plus exquise des liqueurs, digestif par excellence, le seul approuvé et conseilé de nombreux docteurs de France et d'Etranger. Le demander dans les principaux cafés et bonnes épiceries.



A Saumur, phis A. NORMANDINE, 11 et 13, rue Saint-Jean.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

RESTED THE LE

4 Duc et la Duchesse de Nemours A SAUMUR (8, 9, 40 ET 44 AOUT 4843)

Suite (1) Discours de M. le Président du tribunal civil de

Monseigneur,

188

n-

88-

ers

0-

111

de

Le tribunal civil de Saumur est heureux de Toir tous effrir de vive veix l'hommage de son Resond respect et de son entier dévouement.

Les populations qui se pressent sur votre pas-Monseigneur, témoignent combien votre famille est chère à cette contrée ; chacun conneilre et saluer un prince dont la valeur, Calion et les sentiments sont si éminemment

Place aur les marches du trône du Roi, votre c'est sur vous. Monseigneur, que la France

Voir l'Écho Saumurois des 25, 26 et 27 sep-

se repose avec confiance pour l'avenir d'un règne déjà grand de souvenirs et encore plein d'espérances.

» Veuillez, Monseigneur, assurer le Roi de la fidélité des magistrats de cet arrondissement. Daignez lui dire qu'ils mettent toute leur gloire à se rendre digues de leurs nobles fonctions, et qu'ils sont fiers de distribuer la justice au nom d'un monarque dont la grandeur d'âme et la haute sagesse égalent l'inépuisable bonté. »

Comme pour tous les autres, Mer le duc de Nemours n'a omis de répondre à aucun des points de ce discours, et a fini en assurant qu'il dirait à son père les témoignages de sympathic que lui a donnés la megistrature de Saumur, et l'accueil agréable qu'il a reçu de toute la population.

M. le Curé de Saint-Pierre, au nom du clergé de Saumur, s'est ensuite exprimé ainsi qu'il suit :

« Monseigneur,

» Le clergé de Saumur s'estime heureux de l'occasion qui lui est fournie de présenter à Votre Altesse Royale l'hommage de son profond respect, et de lui dire la haute confiance qu'il a placée en

» La Providence ne fait rien qui ne soit merqué au sceau de sa sagesse ; et cette sagesse bien souvent échappe à la perspicacité des hommes, qui sont trop souvent inattentifs. Il y a douze ans, une couronne vous était offerte : noble couronne faite pour tenter une noble ambition ; votre front méritait d'en être ceint, et elle était présentée par un peuple qui tout récemment avait reconquis ce qu'il y a de plus cher au monde : son antique foi et sa nationalité, ses vieux autels et le nom de ses pères. Les considérations les plus élevées guidèrent alors les conseils de Votre Altesse Royale qui, s'environnant du double éclat de la modestie et du patriotisme, n'accepta point, au grand regret de ce peuple, le gouvernement des intérêts sacrés qu'il voulait remettre à sa loyauté. Dans cette conduite. les habiles du monde ont vu des motifs politiques, et nous y acquiesçons volontiers, si cette politique était sage et avantageuse à la France. Mais nous, nous y avons vu surtout le désintéressement du prince, et la Providence de celui qui tient en sa main le cœur comme la vie des hemmes, et les mène aux fins dont le secret est connu à lui seul.

» Hélas! des jours viendront-qu'ils ne viennent de longtemps ! -où un royal orphelin, jeune enfant peut-être encore (1), aura à recueillir, entre deux tombes, la plus magnifique mais aussi la plus pesante succession, la succession de cette belle couronne de France. Monseigneur, à vous d'être le père de ce tendre et faible rejeton d'un frère bienaimé; à vous d'être aussi le père de la Patrie in-

(1) Monsieur le Comte de Paris.

quiète et dans l'attente. Le Roi et la France vous ont confié ensemble cette tâche à la fois si douce, si difficile et si glorieuse; elle ira bien à votre cœur, à votre expérience, à cette main choisie pour porter un sceptre. Un régent qui put s'asseoir sur un trône, et ne le voulut pas, saura apprendre à son pupille et la vraie grandeur et les devoirs immenses de sa dignité; il saura lui apprendre l'amour de son peuple, l'amour de la justice, l'amour de celui d'où descend toute justice, toute vertu, toute félicité publique et privée.

» Voilà la confiance que nous avons placée en vous, Monseigneur, et cette confiance du peuple est la plus belle gloire d'un prince. Voilà les destinées que vous ont faites les voies mystérieuses de la Providence, qui n'e pas permis que votre fortune fût séparée de la nôtre. Que ces deux fortunes scient pleines de bonheur et de gloire ; c'est le vœu le plus sincère de mon cœur, et de tout ce clergé qui a bien voulu m'accepter pour interprète de ses sentiments auprès de Votre Altesse Royale.

» Ses vœux communs aussi sont non moins ardents, non moins empressés pour cette auguste princesse que la religion vous a associée, et dont la piété, la douceur, et toutes les qualités aimables font la joie des contrées qu'elle visite avec

(A suivre.)

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

Éludes de M. V. LE RAY, avouélicencié à Saumur,

Et de Mº BOURDAIS, notaire à Gennes.

Aux encheres publiques,

D'UNE MAISON

Sise au bourg de St-Clément-des-Levées.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M'BOURDAIS, notaire à Gennes, le Jeudi 15 Octobre 1885, à deux heures et demie de l'après-midi.

On fait saveir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le premier soût mil huit cent quatrevingt-einq, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence

1º Mile Eugénie Dufour, épicière, demeurant à Saint-Clément-des-Le-

vées; 2º Mm. Marie Dufour, épouse de M. Henri Boutarel, couvreur, et de celui-ci pour la validité, demeurant ensemble à Saint-Clément-des-Le-

Agissant en qualité d'héritières, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de Mme Françoise Battais, épouse René Dufour, leur mère, décédée, suivant déclaration faite au groffe du Tribunal civil de première ins ance deSaumur, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-

vingt-cinq, enregistrée, Ayant M° Le Ray pour avoué ; Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M. Bourdais, notaire à Gennes, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné.

DESIGNATION

1º Une Maison, sise au bourg de de Saint-Clément-des-Levées, au lieu dit le Port-Têtu, comprenant en bas deux chambres à feu dans l'une desquelles se trouvent un four et un puits, au-dessus une chambre à seu, grenier au-dessus, joignant au midi la grande route, au couchant un chemin, au nord Canard;
2º Quatre ares cinquante centiares

environ de terre et vigne, au Fief-Saiut-Macé, joignant d'un côté et d'un bout Tessier, d'autre côté Peneau et d'autre bout un chemin.

MISE A PRIX.

La maison et les terres ci-dessus seront mises en vente aux enchères, sur la mise à prix, fixée d'office par le Tribunal, de dix-huit cents francs, ci..... 1.800

S'adresser, pour renseignements: 4° A M° LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente;

2º A Mº Bourdars, notaire à Gennes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué criptions du Code de procédure civile.

Saumur, le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

V. LE RAY.

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

EMERICAL PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de Me Auboyen, notaire à Saumur, le lundi 5 octobre 1885, à une heure après

Fonds de Chapellerie

Et ÉQUIPEMENTS militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans. nº 3,

Dépendant de la faillite LEDAIN, Mise à prix: 1,200 francs.

S'adresser, pour renseignements, seit à Me Auroyen, dépositaire du cahier des charges, soit à M. Bonneau, rue d'Alsace, à Saumur, syndic de la

Étude de Me PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

VENDRE

A L'AMIABLE, Une Maison

Sise à Saumur, place de la Bilange, n° 17 et 18,

Comprenant : 2 magasins, corridor, caves, 1" étage, 2º étage, mansardes, greniers. Elle est louée par bail 1,050 fr.

2° UNE

GRANDE ET BELLE PROPRIETE

Sise à Saumur, rue de la Chouetterie et rue Verte, nº 7 et 9,

Autrefois occupée par M. RATOUIS.

Cette propriété qui comprend: maison bourgeoise, caves, écuries, bureaux, servitudes, cour, vastes jardins, le tout contenant 45 ares environ, est louée à M. Forges et à M. Roy, horticulteur.

Grandes facilités de paiement.

S'adresser à Me Pinault, notaire

A MM. les CHAMPAGNISEURS

A VENDRE

TRES-BONNE EAU-DE-VIE

65 degrés, 3 ans de tonneau.

S'adresser à M. Louis AUBRUX, à Mensabert, commune de Coutures.

TO MAKE BE IN THE Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1m55.

S'adresser à M. Vincent, huissier Saumor, rue de l'Ancienne-Messa-

> A CÉDER DE SUITE Pour cause de décès,

Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M= veuve RENOUABD, à Saint-Clément.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, DRUX

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN,

Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à M. Touchais, propriétaire, eu à M. Broum, 24, rue du Roi-René,

LOUER

PRÉSENTEMENT

APPARTEMENT MEUBLÉ

Au 2º étage.

5, rue Dupetit - Thouars. S'adresser au bureau du journal.

ALOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Goubert, au pavillon, rue des

A LOUEB Premier Etage

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adreseer, 3, rue Beaurepaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, nº 18,

Avec cour, servitudes et deux trèsgrandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin. Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

AFINDFF

TUNDE CAN VE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur.

VENDRE

A L'AMIABLE,

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées,

Dépendant de la Terre de Brézé.

1º La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares. 2º La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares.

3º Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. Volland, régisseur.

COMMUNE DE CHACÉ

Le Maire de la commune de Chacé a l'honneur de prévenir le public que le dimanche 11 ectobre 1885, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Chacé, il sera procédé à la vente de Ta Penpliers, marqués et numérotes, situés au Grand-Marais Leroy (hippodrome de Chacé-Var-

S'adresser, pour les renseignements, au secrétariat de la Mairie de Chacé.

Le Maire, CHASLES.

VIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandisse-ments, il a transféré ses Magasins et Ateliens rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un essortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygieniques, etc., etc. (642)

M. HOULARD, Fils

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, nº 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs: par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de coulore et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, agé de 20 ans au m pour une maison de commerce de la

S'adresser au bureau du journal,

ON DEMANDE une bonne cul-S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

Me PINAULT, notaire à Saumar demande un clerc se destinant al

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie.



MUSIQUE Fleurus VURE de GRA LIBRAIRIE

T MASSON 91, Rue de Rivoli e 9, Boulevard de la Madeleine Produit CHOCOLA 60 1" Qualité Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grand toute autre division ne donnant pas la quantifé suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

GARES EER SAUMUR

LIGNE Ligne d'Orléans DE LETAT BOURGUEIL - SAUMUR MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR SAUMUR - BOURGUEIL SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Mixte Mixte Mixte Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Direct Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Mixte matin matin matin soir. soir. matin soir. soir. 8 minutes du matin, express-poste. 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) houres Mixte Mixte Mixte Mixte matin matin soir. matin matin soir. soir. soir. 3 26 8 21 12 48 4 44 Bourgueil. 8 17 18 09 6 10 5 33 9 06 1 25 6 56 PortBoulet 8 26 13 18 9 13 1 25 7 15 Saumur. . 6 05 7 24 8 40 1 15 3 50 7 45 Montreuil. 6 49 9 45 1 52 5 04 8 30 11 10 Chacé. . . 6 15 7 32 8 56 1 24 4 02 7 55 Brézé. . . 7 04 10 10 2 08 5 20 8 46 » . Saumur. . Brézé. . . 6 23 7 39 9 10 1 32 4 13 8 03 Chacé. . . 7 12 16 26 2 16 5 28 8 54 » » PortBoulet Montreuil 6 39 7 52 9 27 1 46 4 30 8 19 Saumur. . 7 23 10 39 2 28 5 40 9 06 11 39 Bourgueil. 18 matin, omnibus-mixte soir, express. POITIERS - MONTREL (s'arrête à Angers). MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR heures 26 minutes du matin. direct-mixte. Omn. | Omn. | Mixte 21 omnibus. Omn. Mixte matin. Omn. Omn express. matin soir. soir. 1 55 2 51 soir, omnibus-mixte. 8 35 Neuville Mirebeau. Montreul Loudun . 8 23 Thouars (départ) Saumur. (départ) Montreuil-Bellay 6 05 6 53 1 15 9 2 2 11 15 3 4. 3 54 4 24 10.14. 11. 1 11. 27 omnibus (s'ar. à Tours 8 37 7 24 7 55 Arçay. . Mirebeau 4 30 4 50 Brion-s-Thougt 5 58 1 19 express-poste. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive 9 91 9 45 7 02 6 07 Lernay 2 214 saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Brion-s .- Though 6 49 9 45 7 23 10 39 Poitiers . 10 38 Saumur (arrivée) Thouars (arrivée)